

COMMUNAUTE DE COMMUNES
ISLE DOUBLE LANDAIS

4B rue du Maréchal Joffre
24700 MONTPON MENESTEROL

DELIBERATION N°2026-61 - DECISION MODIFICATIVE - BUDGET PRINCIPAL
- VIREMENT DE CREDITS RESILIATION MARCHE PISCINE

Conseillers en exercice : 29/ Conseillers présents : 20/ Conseillers votants : 28/

Date de convocation du Conseil Communautaire : Le 30/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le six octobre le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de d'Echourgnac, sous la Présidence de M. Samuel COUSTILLAS.

ETAIENT PRESENTS: M.M./Mmes : P. BENEYTOU/ N.PASCAL / M. REYMONDIE / S.COUSTILLAS / A. BRUT / S.BOUDOUT / G.LABORIE / P.MARCETEAU / D.POUGET / F.GUIGNÉ / J.DUHARD / Ch. BESSEDE/ / G.DE NARDI / A.DELGADO / G.ELIZABETH / F PARROT / B.CABIROL / D.LECONTE / V.CAMPANERUTTO / J.JALARIN

ETAIENT EXCUSES /ABSENTS : M.M/ Mmes: B.JUKOWSKI / JF.CERISE / F.BONNEAU / C.VANDENESSE / J-L.ROUSSEAU / Th. CHAZEAU / J.F.HURET / R.ROUILLER / P.MANIERE

VOTES PAR PROCURATION :

- Mme. B.JUKOWSKI: Pouvoir à S.BOUDOUT
- Mme / F.BONNEAU : pouvoir à P. MARCETEAU
- Mme C.VANDENESSE : pouvoir à J. DUHARD
- M JF.CERISE: pouvoir à M.REYMONDIE
- M JL ROUSSEAU : pouvoir à G. DE NARDI
- M Th. CHAZEAU : pouvoir à F.GUIGNÉ
- M J.F.HURET: pouvoir à C. BESSEDE
- M P. MANIERE: pouvoir M. G. LABORIE

Considérant que les indemnités de résiliation du marché de construction de la piscine communautaire, doivent être imputées en fonctionnement au compte 65888,

Considérant que le même montant doit être concomitamment déduit de l'opération 156 – Piscine communautaire en investissement au compte 2314,

AR Prefecture024-200040384-20261006-2026_61-DE
Reçu le 20/10/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

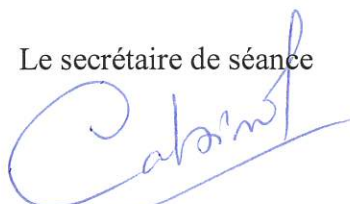
- **PREND** la décision modificative suivante

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-323 : Virement à la section d'investissement	300 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	300 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65888-323 : Autres charges diverses de gestion courante	0.00 €	300 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	300 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	300 000.00 €	300 000.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 021-323 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	300 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	300 000.00 €	0.00 €
D-2314-156-323 : PISCINE COMMUNAUTAIRE	300 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	300 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	300 000.00 €	0.00 €	300 000.00 €	0.00 €
Total Général	-300 000.00 €		-300 000.00 €	

Délibération adoptée à l'unanimité

Montpon Ménéstérol, le 9 octobre 2026

Le secrétaire de séance


Brigitte CABIROL

Le président de la CCIDL


Samuel COUSTILLAS